



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR1112011 - Massif de Rambouillet et zones humides proches

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR1112011

1.3 Appellation du site

Massif de Rambouillet et zones humides proches

1.4 Date de compilation

30/11/2005

1.5 Date d'actualisation

31/03/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Ile-de-France	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/04/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000818840

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,79778°

Latitude : 48,68583°

2.2 Superficie totale

17110 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
78	Yvelines	96 %
91	Essonne	4 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
91017	ANGERVILLIERS
78030	AUFFARGIS
78077	BOISSIERE-ECOLE (LA)
78096	BOURDONNE
78108	BREVIAIRES (LES)
78120	BULLION
78125	CELLE-LES-BORDES (LA)
78128	CERNAY-LA-VILLE
78143	CHATEAUFORT
78164	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
78171	CONDE-SUR-VEGRE
78193	DAMPIERRE-EN-YVELINES
78208	ELANCOURT
78220	ESSARTS-LE-ROI (LES)
78264	GAMBAISEUIL
78269	GAZERAN



78289	GROSROUVRE
78307	HERMERAY
78334	LEVIS-SAINT-NOM
78356	MAGNY-LES-HAMEAUX
78397	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)
78398	MESNULS (LES)
78423	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
78486	PERRAY-EN-YVELINES (LE)
78497	POIGNY-LA-FORET
78517	RAMBOUILLET
78522	ROCHEFORT-EN-YVELINES
78548	SAINT-FORGET
78561	SAINT-LAMBERT
78562	SAINT-LEGER-EN-YVELINES
78576	SAINT-REMY-L'HONORE
78590	SENLISSE
78601	SONCHAMP
78621	TRAPPES
78655	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES
78688	VOISINS-LE-BRETONNEUX

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A338	Lanius collurio	r	1	3	p	P		C	C	C	C
B	A021	Botaurus stellaris	w	5	5	i	P		D			
B	A022	Ixobrychus minutus	r	1	5	p	P		C	C	C	C
B	A026	Egretta garzetta	c	10	10	i	P		D			
B	A027	Egretta alba	w	5	5	i	P		D			
B	A027	Egretta alba	c	5	5	i	P		D			
B	A029	Ardea purpurea	c	5	5	i	P		D			
B	A072	Pernis apivorus	r	13	21	p	P		C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans	r	0	1	p	P		D			



B	A081	Circus aeruginosus	r	0	1	p	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	w	20	20	i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	r	0	2	p	P		D			
B	A084	Circus pygargus	p			i	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	r	1	1	p	P		C	C	B	C
B	A119	Porzana porzana	c	2	2	i	P		D			
B	A131	Himantopus himantopus	c	2	2	i	P		D			
B	A132	Recurvirostra avosetta	c	20	20	i	P		D			
B	A176	Larus melanocephalus	c	2	4	i	P		D			
B	A193	Sterna hirundo	c	20	20	i	P		D			
B	A196	Chlidonias hybridus	c	5	5	i	P		D			
B	A197	Chlidonias niger	c	20	20	i	P		D			
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	30	30	p	P		C	B	C	B
B	A229	Alcedo atthis	r	10	10	p	P		C	B	C	B
B	A236	Dryocopus martius	p	30	30	p	P		C	B	C	B
B	A238	Dendrocopos medius	p	120	120	p	P		C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	w	0	2	p	P		C	C	C	C
B	A246	Lullula arborea	r	1	2	p	P		C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	80 %
N17 : Forêts de résineux	8 %
N19 : Forêts mixtes	3 %

Autres caractéristiques du site

Le massif forestier de Rambouillet s'étend sur 22 000 ha. Il comprend 14 000 ha de forêt domaniale, le reste des boisements étant privé ou appartenant à des collectivités.

Ce secteur est situé sur un plateau à argiles sur sables. Les vallées ont fortement entaillé ce plateau ; sept cours d'eau pérennes sont présents sur le massif, ainsi que de nombreux étangs, rigoles et fossés alimentant le château de Versailles.

Vulnérabilité : Les zones humides (landes humides, milieux tourbeux) sont très sensibles aux perturbations hydrauliques (drainage par exemple).

La gestion forestière doit permettre de maintenir une diversité de milieux favorable à l'avifaune.

4.2 Qualité et importance

Le massif de Rambouillet est caractérisé par la présence de vastes landes humides et/ou sableuses et d'un réseau hydraulique constitué par Louis XIV pour l'alimentation du Château de Versailles ayant occasionné la création de vastes étangs.

La diversité des sols et la présence de nombreuses zones humides sont à l'origine de la richesse biologique du site.

En dehors des nombreuses espèces hivernantes, le site se démarque par la présence d'espèces nicheuses :

- forestières, dont le Pic mar,
- fréquentant les clairières et les landes (Engoulevent...)
- des zones humides, avec de nombreuses espèces paludicoles, dont le Blongios nain.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I



M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	16 %
Domaine de l'état	84 %

4.5 Documentation

LPO, CORIF, PNR Haute vallée de la Chevreuse, ONF, Bonnelles Nature, CERF. Présentation du projet de la zone de protection spéciale sur le massif de Rambouillet et ses zones humides proches.

ARNABOLDI, F. et LETOURNEAU, C., 1997. Le Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt domaniale de Rambouillet (Yvelines) : historique, distribution, effectifs, densité. *Le Passer* 37 : 32 - 50.

CAUCHETIER, J. L., 1992. Quel avenir pour les étangs de Saint-Hubert ? Synthèse écologique et propositions de mesures de protection. Projet de réserve naturelle et mesures de gestion. CERF.

DUBOIS, P. J. et NARZUL, P., 1982. Analyse du peuplement avien de la forêt de Rambouillet par la méthode des E.F.P. *Le Passer*, 19 : 74 - 98.

GROLLEAU, G., 1975. Intérêt ornithologique de l'étang des Noës et constitution d'une réserve in Boyer, P. - Inventaire des richesses naturelles à protéger en région parisienne. 3 - Zoologie. IAURIF.

GROSSELET, M., 1994. Etangs des Noës Le mesnil-Saint-Denis, Yvelines. Inventaire de l'avifaune nicheuse. Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse. Le PIAF.

LETOURNEAU, C., 2001. Les oiseaux nicheurs remarquables du massif de Rambouillet : distribution et effectifs. *Bulletin du Centre d'études de Rambouillet et de sa forêt*, 14/15 : 44 - 51.

LETOURNEAU, C., 2002. Suivi du Blongios nain *Ixobrychus minutus* aux étangs de Saint-Hubert (Yvelines) en 2001. *Bulletin du Centre d'études de Rambouillet et de sa forêt*, 17 : 3 - 6.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	8 %
32	Site classé selon la loi de 1930	24 %
80	Parc naturel régional	35 %
21	Forêt domaniale	84 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Vallée de Chevreuse	*	1%
32	Vallée de Chevreuse	*	1%
32	Cinq étangs et leurs abords	*	1%
80	Haute vallée de Chevreuse	*	30%
21	Massif de Rambouillet	+	84%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF SMAGER

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

La forêt domaniale de Rambouillet est gérée dans le cadre du Programme d'aménagement de la forêt domaniale de Rambouillet 2006 - 2025. ONF, en cours.

L'intérêt ornithologique de cette forêt est connu de longue date. Il a été pris en compte dans la mise en place des Réserves biologiques domaniales et intégrées, mises en place par l'ONF. Un projet de création d'une réserve naturelle sur les étangs de Hollande est aussi à l'étude.

Enfin, un document d'objectifs sera réalisé sur ce site.